



LA DEMARCHE QUALITE D'AFDA

EN QUOI CONSISTE CETTE DEMARCHE ?

A mettre en œuvre des processus vérifiables et contrôlables démontrant à la fois la volonté de notre organisme :

- A satisfaire ses clients et partenaires ;
- Et à progresser pour toujours proposer des produits conformes aux besoins du marché et à l'évolution de la réglementation.

COMMENT SE CONCRETISE CETTE DEMARCHE ?

Elle se concrétise :

- En interne par le respect des dispositions du décret 2019-565 du 6 juin 2021 (Qualité des actions de formation professionnelle) ;
- En externe, par notre capacité d'adaptation aux besoins et contraintes de nos clients et partenaires.

QUI VERIFIE LES PROCESSUS ?

AFDA est un organisme certifié. Le centre répond donc aux obligations du référentiel national. Chaque année, le comité de perfectionnement de l'organisme vérifie l'adéquation entre ses processus de formation et ce référentiel. Le comité passe également en revue nos offres de formation et les évolutions du marché, les moyens engagés, les indicateurs de résultats, les actions menées en matière de marketing et communication.

QUI CONTROLE LA DEMARCHE ?

Tous les 18 mois environ, un organisme certificateur contrôle la mise en œuvre des 7 critères du référentiel national



Les indicateurs de résultats 2025 (De juillet 2024 à juin 2025)

Pour simplifier la nécessité de fournir des données chiffrées en tenant compte des :

- Bilans comptables dont l'exercice se clôture au 30 juin ;
- Bilans pédagogiques et financiers qui se transmet au plus tard le 30 avril ;

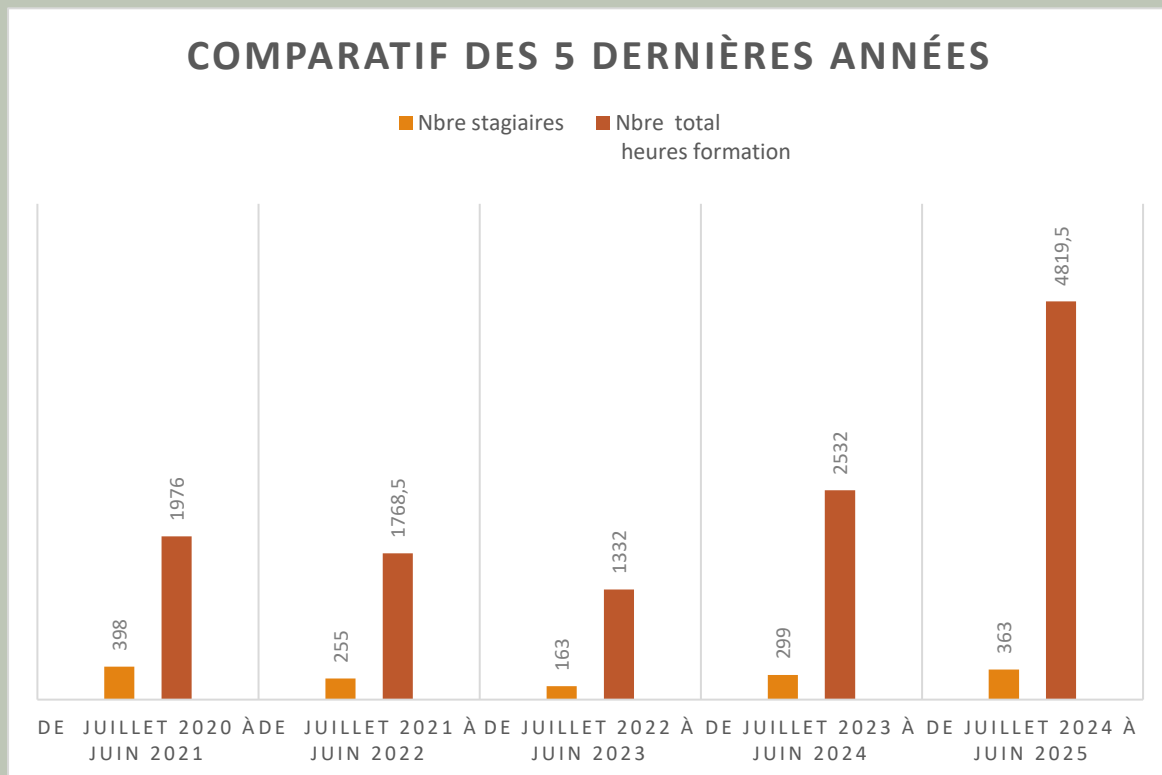
Les calculs statistiques sont désormais réalisés après l'établissement du bilan comptable.

Le choix d'AFDA se porte sur 5 indicateurs couvrant annuellement la période du 01.07 au 30.06 :

- Le nombre d'apprenants ou stagiaires qui peut révéler un manque de visibilité ou d'attractivité et qui amène la direction à s'interroger sur les causes et les conséquences des variations constatées ;
- Le nombre d'heures de formation réalisées ;
- En ce qui concerne la formation continue, la moyenne des auto-évaluations des apprenants toutes thématiques confondues avant l'entrée en formation (échelle de valeur de 0 à 10) ;
- Puis la moyenne des auto-évaluations des apprenants toutes thématiques confondues en fin de formation, la différence entre le chiffre précédent et celui-ci devant démontrer l'existence d'un sentiment de progression dans les savoirs ou les compétences ;
- La moyenne des taux de satisfaction globale des formations, toutes thématiques confondues, une moyenne inférieure à 8/10 laisserait supposer l'existence de défaillances à corriger.

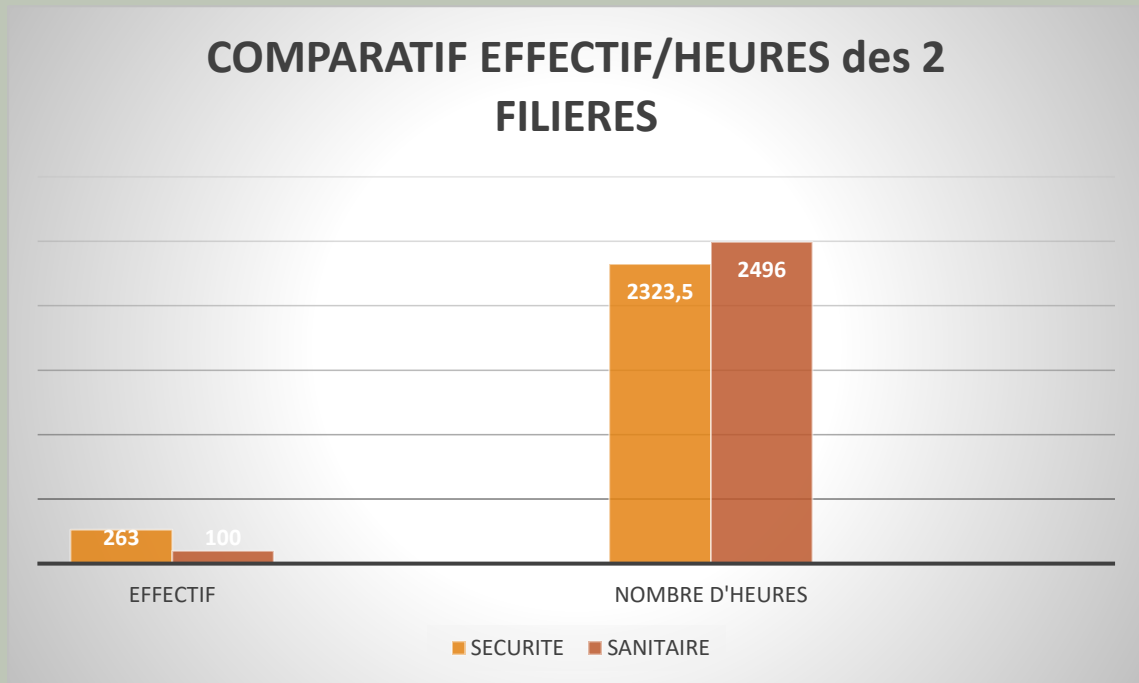
NOS CHIFFRES 2025

1 – Effectifs et volume horaire toutes formations confondues :

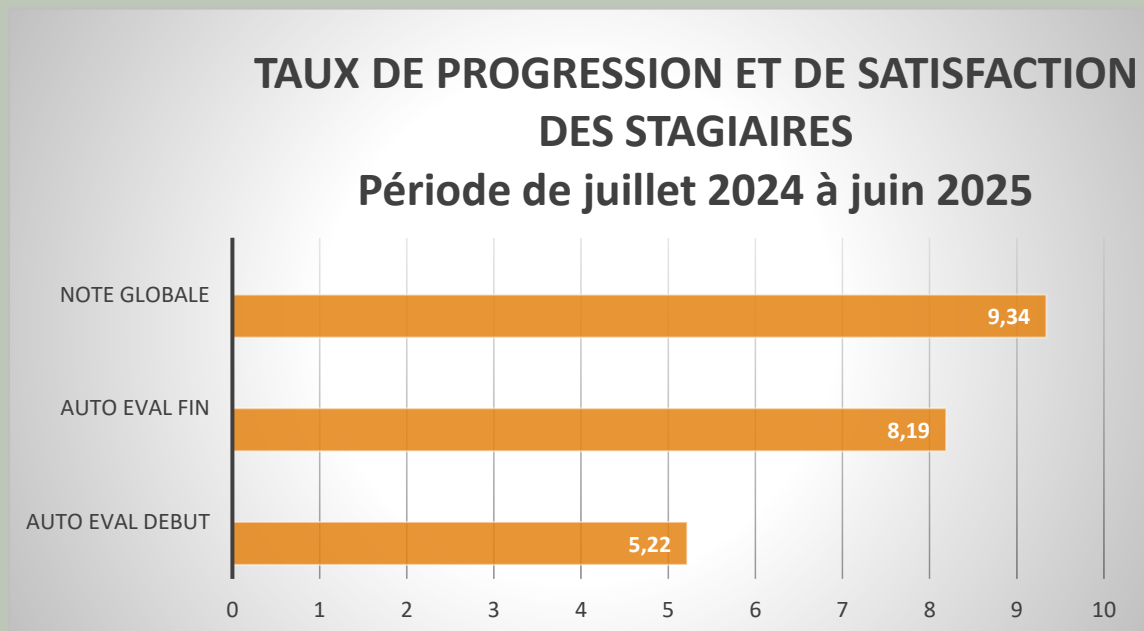




2 - Comparatif des deux filières de formation (Sanitaire et médico-social VS Prévention, sécurité et sûreté)



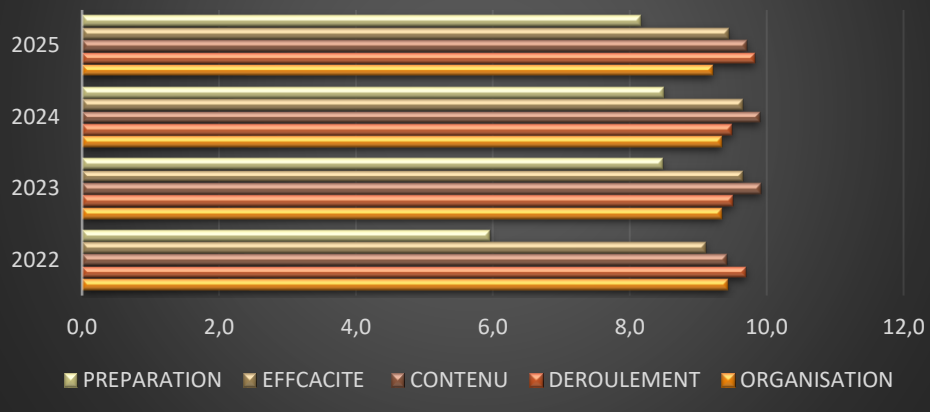
3 – Progression et satisfaction des stagiaires



En formation continue, le delta entre l'auto-évaluation en début de formation puis en fin de formation est de 2,97 points (Contre 2,56 points en 2024) qui montre un sentiment de progression des stagiaires. Leur satisfaction globale quant aux formations réalisées s'exprime en note sur 10 soit 9,34 (Taux identique en 2024).



Comparatif des 5 dernières années Evaluation qualité des formations réalisées



La préparation aux formations n'est pas effectuée par AFDA. La majorité des formations étant réalisée en « INTRA », les bénéficiaires désignent et convoquent leurs stagiaires.

En SST, le taux de réussite est de 100%.

La préparation au concours d'entrée en école des sous-officiers de la gendarmerie est également de 100%.

QUALIANOR certifie que l'Organisme :

annule et remplace l'indice précédent

AFDA

16 RUE NIEL
63100 CLERMONT-FERRAND
SIREN : 524 082 260
N° déclaration d'activité : 83 63 04089 63

A été évalué et jugé conforme aux exigences requises par :



Programme de certification QUALIOPRO PPS 141 dans sa version en vigueur

Arrêté du 06/06/19 relatif aux modalités d'audit associées au référentiel national mentionné à l'article D. 6316-1-1 du Code du Travail.

Pour la réalisation des activités suivantes:

Actions de formation

L'étendue du présent certificat est définie en ANNEXE (1 page)

Certificat valable à compter du : **22/09/24**

Date de fin de validité : **21/09/27**

Organisme certifié depuis le : 05/07/24



Alexandre FILALI
Direction QUALIANOR

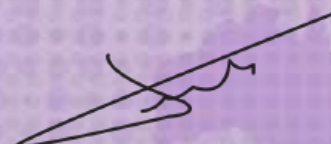
Le présent certificat concerne uniquement les sites référencés ci-dessous :

AFDA 16 RUE NIEL 63100 CLERMONT-FERRAND

Certificat valable à compter du : **22/09/24**

Date de fin de validité : **21/09/27**

Organisme certifié depuis le : 05/07/24



Alexandre FILALI

Direction QUALIANOR

